

communication, par tout le continent, sans danger de jauge, sera d'un grand avantage et d'une importance majeure, non seulement à votre chemin de fer (financièrement et commercialement parlant) mais encore à la ville de Montréal.

Une autre des grandes entreprises dont j'ai parlé, le chemin de fer du Pacifique, a aussi fait des progrès sensibles depuis votre dernière assemblée. Le Bill du Gouvernement accordant un subside de \$30,000,000 en argent et 50,000,000 d'acres de terrain, pour achever sa construction a été adopté, et deux compagnies ont été incorporées, lesquelles ont le pouvoir de conclure un contrat avec le gouvernement pour le construire et l'exploiter. Une de ces dernières représente virtuellement les intérêts de la Province de Québec, des Provinces d'en Bas et de la Vallée d'Ottawa. Elle a été organisée sur le principe que la Vallée d'Ottawa offre la route la plus directe et la plus naturelle à la mer, et qu'en reliant le Pacifique avec la navigation océanique de Montréal, son terminus sera virtuellement en cette cité, au lieu de la partie non colonisée située près du Lac Nipissing. Ce projet, naturellement appuie votre entreprise, car c'est par votre chemin de fer que le trafic du Pacifique atteindrait Montréal à la tête de la navigation océanique, et la population de ce pays, ainsi que votre Bureau le croit, a le droit de s'attendre à ce que non-seulement le gouvernement n'autorise pas que l'on s'écarte de cette ligne, mais que même le contrat pour la construction et l'exploitation du Chemin du Pacifique ne soit confié qu'à une compagnie dont les intérêts la forceront de suivre la trace que la nature lui a indiquée.

Une grande compagnie formée en partie dans la Province de Québec, sous le nom de Compagnie du Chemin de Fer du Pacifique Canadien, nous semble réunir ces conditions, et le Bureau espère qu'il ne sera épargné aucun effort, par nous, par la Province de Québec en général, et par les habitants des Provinces Maritimes et de la Vallée de l'Ottawa, pour s'assurer que le grand projet du Pacifique ne sera confié à aucune compagnie dont les intérêts commanderaient d'établir une connection avec le Bas-Canada, autrement que par la Vallée de l'Ottawa, avec un accès indépendant à Montréal. Et dans le but d'exécuter cette connection, votre Bureau a donné avis public de son intention de s'adresser au Parlement pour entendre sa charte depuis la Rivière Creuse jusqu'à tel point sur la ligne du Pacifique projetée, ou à son terminus, comme cela pourrait être le plus avantageux. Le contrat du Chemin de Fer du Nord a été donné, et cette voie sera un grand avantage pour votre entreprise, lorsqu'elle sera terminée.

Votre Bureau envisage la situation actuelle comme de la plus grande importance pour les intérêts de votre chemin de fer et ceux de la cité de Montréal, lesquels sont inséparablement liés entre eux. Et il espère que l'entreprise inaugurée par cette compagnie et que les municipalités des villes et locales ont déjà si libéralement appuyée, sera le débouché du commerce de toute la partie Ouest du continent pour arriver à Montréal et qui attirera l'énorme trafic que devra développer la construction du Pacifique Canadien. La cité de Montréal a mérité par son vote les avantages que sa position lui offrira, et nous croyons être justifiable d'espérer que le succès financier de la Compagnie sera aussi certain que celui de vos efforts pour assurer sa construction. Il ne reste qu'à hâter la marche de l'entreprise avec toute l'énergie possible, afin d'assurer à notre cité et à notre compagnie les avantages qui nous semblent si évidents.

Aujourd'hui, il est de votre devoir d'lire huit Messieurs d'entre vous comme Directeurs de votre Compagnie. Le nombre des membres de votre Bureau est limité à 11 : de ce nombre, trois sont nommés par le gouvernement de Québec. Et j'ai le plaisir de vous annoncer que le gouvernement a choisi pour membres de votre Bureau : les Hons. M^{rs}. Ouimet et Archambault et M. Chas. A. Leblanc. Ainsi, vous ne devez pas réélire ces Messieurs. La Cité de Montréal, aussi, d'après les conditions de son règlement, a le droit de nommer deux membres de son Conseil, outre le Maire, pour siéger comme directeurs du Bureau, et l'on m'a donné avis que M^{rs}. Bernard et David avaient été choisis. Ainsi, ces Messieurs, et

Son Honneur le Maire Coursol, sont membres de votre Bureau.

En terminant, je désire vous exprimer les obligations du Bureau envers le Directeur-Gérant, le Secrétaire et l'Ingénieur en Chef de la Compagnie, pour leurs services pendant l'année dernière.

Le tout respectueusement soumis,

HUGH ALLAN,
Président.

Sur motion de M. Mulholland, secondé par Monsieur Beaudry, le rapport est approuvé et adopté.

M^{rs}. Leggo et Leblanc sont priés d'agir comme scrutateurs, et les Messieurs suivants sont unanimement élus directeurs pour l'année courante, savoir :

Sir Hugh Allan, J. J. C. Abbott, Louis Beaubien, Henry Mulholland, J. B. Beaudry, P. S. Murphy, M. P. Ryan, et James McLaren, de Buckingham, Ecs.

A PROPOS D'ÉMIGRATION.

Nous avons, il y a quelque temps, publié un article à propos d'émigration, dans lequel nous disions que dans leur pays, les Canadiens se refusaient à faire ce que dans les États ils faisaient presque de gaieté de cœur, et souvent, pour une rémunération moindre que celle qu'ils obtiennent ici. A l'appui de notre dire, nous empruntons à une correspondance adressée au Pionnier de Sherbrooke, par M. J. B. Richard, qui est actuellement à Winnipeg, Manitoba, pour juger personnellement du pays, le passage suivant :

Un peu plus loin, entre Jackson et Kalama-zoo, je rencontrai un autre prêtre catholique, le Révérend père Capon, curé de Kamazon, diocèse de Detroit. C'est un prêtre français, depuis quatorze ans aux États-Unis, âgé de cinquante ans environ, et à l'air vénérable. Ce monsieur m'a dit qu'il avait dans sa mission, des Allemands, des Irlandais, des Français et des Canadiens. Ce qu'il m'a dit des Canadiens m'a fait beaucoup de peine, et malheureusement, c'est ce que j'entends dire des Canadiens partout ; on m'a dit qu'il y en avait dans les lieux que j'ai traversés, dans le Michigan, l'Illinois et le Minnesota. Le père Capon m'a dit : " Vos compatriotes, dans ma mission, sont bien " malheureux. Ils sont ordinairement fort " ignorants, et par conséquent méprisés des " différentes nations, au milieu desquelles ils " vivent. On les emploie ordinairement dans " les travaux les plus durs, mais comme ces " travaux là ne sont presque jamais beaucoup " payés, ils sont pauvres et misérables. Un " grand nombre ont perdu leur foi et mis en " oubli les pratiques de leur religion. " Si " j'étais curé en Canada, " m'a-t-il encore dit, " je ferais si bien que pas un canadien de ma " paroisse ne viendrait de ce côté-ci."

EXPLOITATION DES FORETS.

Le nombre des billots sortis l'hiver dernier du Nord-Ouest d'après un rapport soigneusement préparé est à peu près comme suit : billots du Minnesota, sur la rivière Mississippi, 350,000,000 ; billots du Wisconsin, sur la rivière Sta. Croix, 250,000,000 ; sur la rivière Chippewa, 350,000,000 ; sur la rivière Noire, 300,000,000 ; sur la rivière Wisconsin, 250,000,000 ; sur la Rivière du Loup, 250,000,000 ; aux environs de la Baie Verte et du Lac Michigan, 2,200,000,000 ; total de billots coupés, 4,550,000,000. Restés de l'année dernière sur la rivière Wisconsin, 75,000,000. De ce montant, 1,250,000,000 sont destinés au marché de Chicago, et 1,775,000,000 pour les marchés du Mississippi, l'Ouest et du Sud ; le reste allant à Toronto et aux marchés de l'Est. Le produit total de billots coupés dans l'Etat du Maine, est d'environ 700,000,000 de pieds. De ce montant, les marchands de bois du Kennebec ont coupé 110,000,000 de pieds—la plus grande quantité quantifiée

qui ait jamais été coupée. Les marchands du Penobscot ont coupé au moins 225,000,000. La plus grande partie de ces bois est de pruche.

UNE QUESTION DE RESPONSABILITÉ.

Paris-Journal a reçu d'un villageois la lettre que voici et qu'il transcrit dans toute sa pureté :

Supposé qu'un homme passade un bateau, il attache son bateau avec un lien, une cord trée avec de la poaille, et s'en va. Putard, igna personne su la route, mais v'là carive une vache qui entre dans le bâteaux ; al fait plusieurs tours sur alle mèm, apérçoi le lien de poaille, le mange, et va se pôm'ner à ladorive et el' bateau el' vache, qui tous deux, l'un portant l'autre à une certaine distance, chavirent ; ni l'un ni l'autre non pue s'atronver de depui.

Maintenant, moasieu' le journaliste, l'homme à la vache doit-il payer le bateau ? ou ben est-ce l'homme au bateau qui doit payer la vache ?

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs surtout des marchands de la campagne, sur les annonces du Dr. Crevier, que nous publions aujourd'hui dans nos colonnes. Nulle famille ne devrait être sans ce spécifique. La découverte du Docteur Crevier est le fruit de longues études. L'expérience a démontré l'efficacité de son remède contre le choléra. De nombreux certificats des hommes de science, et autres personnes de la plus haute respectabilité, viennent témoigner de la véracité de ce qu'il promet à ceux qui usent de ses gouttes anti-cholériques. Le Docteur Crevier est un savant modeste, le soulagement des maladies dont est affligée l'humanité, a été le rêve de toute sa vie. Après de longues années de travail et d'expériences, le Docteur se présente aujourd'hui devant le public, avec une des plus grandes découvertes de nos jours en médecine, un remède infailible contre le choléra. Comme Canadiens, nous félicitons notre compatriote sur son succès, nous espérons que le public lui saura gré des sacrifices de temps et d'argent qu'il a faits, et qu'il lui accordera l'encouragement, la confiance et la considération dus au vrai mérite.

—On se fera une idée de l'immense quantité de thé consommée dans le Royaume-Uni, en lisant les détails suivants, empruntés à un rapport récemment publié par le Parlement, sur la consommation du thé en Angleterre, pendant le siècle présent, le montant de droits payés sur cet article, et les quantités exportées. En 1801, la quantité consommée dans le Royaume-Uni a été de 23,730,150 livres ; droits payés en moyenne par livre par chaque consommateur 1s. 2½d. ; moyenne du prix par livre, droits compris 4s. 2½d., quantité réexportée 817,938. La population s'élevait alors à 15,828,000, et la quantité moyenne consommée par chaque individu était de 1 lb. 8 oz.

La consommation varia peu pendant les vingt années suivantes, mais depuis elle augmenta énormément. En 1871, avec une population de 31,513,000, la quantité consommée fut de 123,401,889 livres ; moyenne des droits payés par le consommateur 6½d., moyenne du prix par livre en entrepôt 1s. 4½d. ; moyenne du prix par livre, droits compris, 1s. 10½d. ; quantité réexportée, 42,011,807 livres. La quantité consommée par chaque individu est maintenant de 3 livres 15 onces par année.